



Creil, le 23 décembre 2021

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rouher***

Maison de la ville

03 44 29 52 38

citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 15 décembre 2021

Ordre du jour :

- Présentation de la Maison du Projet des hauts de Creil
- Retour sur les signalements
- Questions diverses

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT (Conseiller municipal à la vie citoyenne et démocratie)

Service :

M. Abdallah FAYE, chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité

M. Djibril NIANGHANE, chargé de mission Citoyenneté

Habitants : 10

Préambule sur la situation sanitaire

Dans ce contexte de crise sanitaire COVID-19, les mesures ont été prises par la municipalité afin de garantir la sécurité de tous.

Du gel hydro-alcoolique a été proposé à tous les participants à l'entrée de la salle.

Le port du masque durant toute la durée de la réunion a été respecté.

- **1^{er} point : Présentation de la Maison du Projet des Hauts de Creil**

Monsieur BULUT a ouvert la séance en remerciant les résidents de leur présence, il a excusé l'absence de Madame SOW, qui n'a pu être présente à cette réunion.

Ensuite, Monsieur FAYE est intervenu au sujet de la Maison du Projet des Hauts de Creil, mise en place dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

- Il a tout d'abord expliqué ses objectifs en tant que chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité (GUP), politique locale ayant pour but de régler les problèmes du quotidien auxquels sont confrontés les résidents des Hauts de Creil.

La GUP traite différentes thématiques : les problèmes liés au stationnement, la gestion des déchets et ordures et la propreté des espaces extérieurs et communs, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité et la tranquillité publique, le vivre ensemble et la création de lien social.

Ce dispositif nécessite un travail en transversalités entre les services de la ville : police municipale, services techniques, voirie, espaces verts, médiation et tranquillité, ainsi qu'avec les partenaires que sont les bailleurs sociaux, l'Agglomération Creil Sud Oise et les habitants.

Les missions de Monsieur FAYE sont multiples : réalisation de tournées dans les quartiers afin de repérer les problèmes, transmission des informations à la structure concernée, suivi des demandes.

L'implication des habitants est également indispensable pour faire remonter les dysfonctionnements présents dans leur quartier.

- Monsieur FAYE a ensuite présenté la Maison de Quartier des Hauts de Creil :

La Maison du Projet va ouvrir ses portes dans le quartier du Moulin, au 10 Passage Jean Goujon.

Elle aura plusieurs finalités :

- Permettre aux habitants des Hauts de Creil de s'approprier le projet de Renouvellement urbain.
- De participer à la construction de leur quartier et de leur ville.
- Permettre aux résidents un accès à toutes les informations nécessaires.
- Avoir une vision d'ensemble des différentes étapes de ce projet ainsi que les changements à venir.

La Maison du Projet aura vocation à être un lieu de rencontre, d'informations et d'échanges sur le projet de rénovation urbaine, un espace de travail, de réflexions et de concertation, ainsi qu'un Lieu ouvert à tous les publics (riverains, associations, entreprises, bailleurs sociaux).

1 agent de la ville vous accueillera pour des permanences de 14h à 18h du lundi au vendredi.

- **2^{ème} point : Retour sur les signalements**

Monsieur BULUT a ensuite effectué un retour sur les signalements relevés lors de la dernière réunion et sur les réponses apportées par les services, celles-ci ont donné satisfaction :

- Sur le secteur du centre Georges Brassens, des véhicules motorisés de type quad et deux-roues circulent au-dessus de la vitesse réglementaire et constituent un danger pour les piétons. Il en est de même rue de la Maternité où les rodéos sauvages sont fréquents.
 - La Police Nationale a été informée des faits. Un certain nombre de deux-roues motorisés ont été saisis par le Commissariat. Il serait intéressant d'avoir des éléments de signalement de ces motos. Toute information permettant de localiser leur lieu de stockage intéresse la Police Nationale.
- Les commerçants jettent leurs poubelles au niveau de la place de la Fraternité. Il faudrait avertir les contrevenants et les sanctionner en cas de récidive.

- Une opération a été mise en place pour aller au contact des commerçants place de la fraternité avec un agent du service Commerce de Creil et un agent ACS0 pour faire de la pédagogie et de la sensibilisation. La Brigade Verte est intervenue sur le terrain. Une visite de terrain inter-service a été effectuée en novembre, sensibilisation chez les commerçants.
- La place de la Fraternité pose toujours problème. Elle est régulièrement détériorée et les véhicules stationnent la journée sur cette place réservée aux piétons. Les plots ont été enlevés. Ces infractions au stationnement ont également été identifiées dans le secteur du centre Georges Brassens.

Un vendeur de nourriture s'est installé dans la rue Nerval, ce qui entraîne des stationnements gênants et dangereux au niveau des passages piétons de la part des clients. Il est suggéré de demander au commerçant de changer d'emplacement. Ce vendeur a-t-il l'autorisation de la ville ?

Des infractions aux règles de stationnement ont été signalées de la même manière dans la rue Madelaine Blin au niveau de la Boulangerie.

 - Une réunion a eu lieu avec la GUP, les services techniques et la Police Municipale. Une nouvelle rencontre doit être organisée en présence de la société de transport de fonds qui intervient à La Poste pour déterminer si des aménagements sont possibles. Le vendeur de nourriture est installé sur une parcelle privée.
- Des problèmes de mécanique sauvage ont été remontés, particulièrement dans la rue Kennedy où se retrouvent de nombreux véhicules ventouse. Il est demandé par les résidents que des enlèvements d'épaves soient effectués.
 - Brigade de stationnement envoyée sur place pour relever les véhicules ventouses. La brigade fourrière se charge des enlèvements.
- Les résidents ont fait remonter de nombreuses infractions et dégradations sur la plaine de jeux Jean Moulin : des individus se regroupent pour faire la fête avec des barbecues et de la musique les week-ends, sans autorisation. De la vente de nourriture non déclarée a été signalée. Tout cela entraîne des nuisances sonores, des dégradations de matériel et une sensation d'insécurité pour les riverains.
 - La brigade pédestre a constaté en soirée dans le parc de la Garenne que la tranquillité est revenue.
- Des problèmes d'élagage ont été identifiés, notamment autour du Stade Vélodrome.
 - Dans le cadre du marché élague, dans le DQE, tous les arbres ont été pris en compte (élague ou abattage)
- La rue Kennedy est fréquemment inondée en cas de pluie. Les évacuations de la rue sont obstruées.
 - L'information a été remontée au prestataire le 07/10. Compétence ACSO.

- La propreté du quartier est un sujet qui a été régulièrement abordé. Des riverains ramassent souvent les déchets sur la plaine de jeux Jean Moulin. La place Clemenceau est toujours très sale d'après les résidents.
 - En ce qui concerne le TERRAIN DE LA GARENNE : un rappel a été fait au prestataire SUEZ dans le cadre de marché de nettoyage des voies et espaces publics afin qu'il soit vigilant sur le nettoyage de cet espace.
 - A propos de la Place CLEMENCEAU : Idem que pour le terrain de la Garenne. Par contre, s'il s'agit des abords des enclos/bornes de tri, le nettoyage incombe au bailleur et/ou à la ROSERAIE.
- L'éclairage ne fonctionne pas dans la rue du Bosquet, à proximité du local Femmes Sans Frontières, cela engendre un sentiment d'insécurité le soir.
 - Cela est dû à un problème de transformateur. Une intervention a été réalisée le 26/10/21. Pour le côté cour intérieure, il s'agit d'une compétence Oise Habitat, à préciser si le problème existe de ce côté.
Pour la rue de l'ouest, il s'agit du secteur Oise Habitat, un mail de prévenance suite à notre intervention a été fait (03/11/2021), un mail en réponse de confirmation du problème résolu a été reçu le 9/11/2021.

- **3^{ème} point : Questions diverses**

Les résidents présents ont ensuite remonté certaines problématiques dans le quartier :

- Il a été signalé une présence de mécanique sauvage sur le parking de Nerval.
La porte du centre commercial Nerval est ouverte, des contrevenants y rentrent illégalement pour y faire de la mécanique également.
De la mécanique sauvage a été relevé de la même manière sur le parking de la roseraie (proximité de la grande boucherie rue Nerval) ainsi que dans la rue Kennedy.
- Compte tenu des activités de mécaniques sauvages, les poubelles voisines (Nerval, Roseraie) sont remplies de déchets issus de véhicule.
- L'élagage a été effectué uniquement à l'intérieur du stade vélodrome, (un habitant a interpellé le prestataire). Les branches à l'extérieur du grillage ne sont pas coupées car elles débordent sur le « domaine public »
- Allée Brossolette, les espaces verts de cette allée ont été totalement coupés, y a-t-il une raison ?

- En cas de fortes pluies les rues Champerelles, Dunant, Kennedy et Clémenceau sont impraticables.
- Il y a un problème de stationnement entraînant des difficultés de circulation rue Léo Lagrange devant le café O plateau.
- Il y aurait un manque d'éclairage public entre les rues Madeleine Blin et rue des Acacias, ainsi qu'au parking Léo Lagrange où 1 ampoule fonctionnent sur les 3.
- Un gros nid de poule a été signalé sur le parking Felix Eboué (Vu également dans le cadre de la GUP avec Mr FAYE).

Conclusion

Le pot de fin d'année, initialement prévu, n'a pu se tenir du fait de la situation sanitaire.

Monsieur BULUT a conclu la séance en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu au 1^{er} trimestre 2022.